

# Compte rendu de l'assemblée générale annuelle de l'USB Gymnastique Volontaire à Seyne les Alpes le 9 octobre 2015

L'assemblée remercie de leur présence Marie France Dulau, représentante de la CCPS et Gilbert Mathieu, président de l'USB générale.

## **Présent(e)s :**

Barles Claudie, Bertrand Jean, Chabot Françoise, Conca Alice, Corsin Michèle, Curto Gérard, Curto-Brons Dineke, Delmas Danièle, Dulau Marie-France, Fabre Denise, Gérard Mireille, Ginefri Danièle, Guieu Eliane, Halloy Régine, Hermite Ginette, Hudelot Marie-José, Labeille Corinne, Lopez Mireille, Médecin Madeleine, Nossereau Alain, Nossereau-Payan Ghislaine, Pascal Monique, Regne Martine, Richaud Sophie, Roux Jocelyne, Trérier Louise.

*26 présent(e)s*

Animatrices : Popard Michèle, Daumas Nancy.

## **Représenté(e)s :**

Blanc Elisabeth, Fabre Denise, Faurie Gisèle, Garnier Annie, Gense Françoise, Grandfort Bernard, Grandfort Marcelle, Jaubert Lucette, Luce Nicole, Michel Alice, Wirkel Astrid.

*11 représenté(e)s*

## **Excusé(e)s :**

Marie Tron, Laetitia Girard.

Bien que les convocations aient été envoyées par courrier, on constate la faible participation des adhérentes du cours « Adultes ». L'horaire choisi ne convient-il pas ? Cette question devra être soulevée lors de l'organisation de la prochaine assemblée générale.

Présents et représentés : 37 adhérents. Le quorum n'est pas atteint. Conformément aux statuts, l'assemblée laisse s'écouler un délai d'un quart d'heure. L'assemblée générale devient délibérante.

## **I – Rapport moral**

La Présidente remercie l'assemblée pour sa présence, puis expose le rapport moral :

### **Rapport moral de la période 2014-2015**

Nombre total de licenciés : 81 séniors et adultes (dont 4 hommes).

*Je vous propose de passer en revue nos différentes activités :*

#### 1) Cours « Séniors »

Animatrice	Lieu	Horaire
Michèle Popard	Montclar	Mardi 14h00-15h00
	Maison de Pays	Jeudi 14h30-15h30

*Comme à l'accoutumée, l'activité s'est très bien déroulée, avec une participation des adhérents en nette hausse. Le taux de satisfaction pour ce cours est très élevé. Les exercices proposés par l'animatrice sont parfaitement adaptés au public visé. Un grand merci doit être adressé à Michèle Popard pour sa compétence et son assiduité, appréciées par l'ensemble des participants.*

*À l'initiative de Madeleine Médecin, trésorière, une sortie a été organisée le 2 avril 2015. Elle nous a permis de visiter le MUCEM de Marseille. Cette sortie, culturelle et récréative, a été extrêmement appréciée des participants.*

*De même, le groupe séniors de la gymnastique volontaire de l'Union Sportive de la Blanche (USB-GV) s'est retrouvé le 24 juin à l'hôtel à l'auberge de Saint-Ours de Meyronnes (04). Un repas convivial a clôturé une année sportive riche en participation, tant aux cours de gym qu'aux randonnées proposées chaque semaine. Le repas fût précédé d'une randonnée apéritive dans le secteur du fort de Roche La Croix.*

## 2) Cours « Gym adultes »

En 2014		
Animatrice	Lieu	Horaires
Laetitia	Ecole de La Bréole	Le lundi soir

*Globalement, cette activité s'est bien déroulée en 2014 et 2015. Le niveau de satisfaction des participants est jugé également très bon.*

## 3) Cours « Enfants »

*Cette activité n'a pas eu lieu sur la période. En revanche, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'elle a repris à la rentrée 2015 sous la responsabilité de Nancy Daumas et Marie Tron. Ce cours, qui correspond à une réelle demande des familles, se déroule avec succès le mercredi après-midi à Selonnet.*

## 4) Activité « Randonnée »

*Elle s'est effectuée le mercredi après-midi et a concerné, en moyenne, entre 11 et 15 personnes du cours « Séniors », sous la responsabilité de Michèle Popard. Aux aléas de la météo près, cette activité a été très régulière. Comme vous le savez, il s'agit de proposer une activité complémentaire à la gymnastique, qui se déroule en plein-air et qui sollicite l'appareil locomoteur ainsi que le système cardio-vasculaire.*

### **Pour conclure**

- *Pour le printemps prochain, un projet de visite de la ville de Nice est actuellement à l'étude sous l'égide de Madeleine Médecin. Nous emprunterions le « train des Pignes » (Chemins de Fer de Provence), à partir de Digne-les-Bains. Je soumettrai tout à l'heure ce projet à notre assemblée générale pour qu'elle se prononce par un vote sur cette question ;*
- *L'USB-GV a été représentée à l'assemblée générale du CODEP EPGV 04 le 24 janvier 2015 à Château-Arnoux.*

### Remarques :

- En ce qui concerne les randonnées du mercredi après-midi, on constate qu'il y a eu moins de sorties que la saison précédente en raison de conditions météo défavorables;
- Michèle Popard participera régulièrement depuis 15 ans aux AG du CODEP.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## II - Rapport financier

La parole vient à Madeleine Médecin, trésorière, qui expose et commente le rapport financier :

<b>Compte rendu financier de la saison 2014/2015</b>			
<b>du 01 octobre 2014 au 30 septembre 2015</b>			
<b>AVOIR EN DEBUT DE SAISON</b>			<b>419,23</b>
<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>
<b>60 - Achats:</b>		<b>70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de service:</b>	
Matières et fournitures, Equipement, matériel	234,40	-	
Autres fournitures papeterie	91,70	-	
Liés à une manif AG + repas Le St jean		<b>74 - Subventions:</b>	
<b>61 - Services extérieurs:</b>		Etat (CNDS)	1000,00
Locations mobilières et immobilières		Région (s) :	
Entretien et réparation		Département(s):	
Assurance		CCPS	450,00
Documentation	0,00	Organismes sociaux (à détailler):	
Divers		CNASEA (emplois aidés)	
<b>62 - Autres services extérieurs:</b>		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Salaires	2415,00	-	
Cotisations, affiliations, licences	2515,00	-	
FRAIS DEPLAC MONITRICES	801,12	<b>75 - Autres produits de gestion courante:</b>	
CAR MUCEM	660,00	Cotisations , adhésions, licences	6271,91
frais postaux	254,00	Manifestations	
Charges sociales	1764,76	Participation stages, cours	
Formation	0,00	DIVERS REMBOURSEMENTS MUCEM	430,00
Sortie MUCEM	520,00	-	
Cadeaux	100,00	FRAIS RECEPTION A.G,	30,37
<b>65 - Autres charges de gestion courante:</b>		<b>66 - Charges financières:</b>	
-		-	
<b>67 - Charges exceptionnelles:</b>		Intérêts livret	48,00
-		-	
-		<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures:</b>	
-		-	
<b>TOTAL</b>	<b>9386,35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8199,91</b>
<b>BILAN DE LA SAISON</b>			<b>-1186,44</b>
<b>SITUATION EN FIN DE SAISON</b>			<b>-767,21</b>

On constate les chiffres suivants :

Recettes : 8199,91 €  
 Dépenses : 9386,35 €  
 Déficit : 767,21€

Remarques :

- Le déficit s'explique principalement par la sortie au Mucem de Marseille. À l'avenir, les budgets de ce type d'évènements, qui n'ont pas de rapport avec l'objet associatif devront être présentés en équilibre financier. En effet, le déficit est admissible sur les activités sportives, mais non sur des activités extérieures à l'objet associatif ;
- Les disponibilités sur le compte courant sont de 588,20 € et de 7367,60 € sur le livret, soit un total de 7955,80 € ;
- Par rapport à ces disponibilités, il semblerait opportune de constituer des provisions dans les cas où nous devrions, par exemple, acheter du matériel ou recruter une nouvelle animatrice.
- Le tarif des adhésions 2015-2016 reste fixé à 86 € l'an. Nous ne prévoyons pas dans l'immédiat d'augmentation, en raison des réserves financières détenues.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

### **III - Projet de sortie à Nice**

Nous nous rendrions à Digne en covoiturage, puis à Nice en empruntant le Train des Pignes. Au programme : visite de Nice et du vieux-Nice avec repas pris sur place. Le bureau décidera de la quote-part prise en charge financièrement par la section. Mais avant toute décision, il sera nécessaire de présenter aux adhérents un budget prévisionnel du projet, sans qu'il soit nécessaire de convoquer une nouvelle assemblée générale.

L'assemblée adopte le principe du projet à l'unanimité.

### **IV - Informations et remarques diverses :**

- Une formation pour Laetitia Girard a été validée par le bureau et sera prise en charge par la section.
- À Seyne, un support mural a été acheté pour suspendre les tapis. Il faudrait prendre contact avec la Mairie pour le poser. C'est Michèle Popard qui le détient ;
- Nancy Daumas a besoin d'un combiné radio CD portable et d'un peu de matériel (à préciser par l'intéressée).
- Suite à une question sur le tarif horaire consenti aux animatrices, il apparaît que nous sommes au maximum, selon le barème. C'est pour cette raison que les frais de déplacement leurs sont maintenant remboursés.
- Gilbert Mathieu nous informe que nous pourrions vraisemblablement utiliser la salle du nouveau gymnase, avec vestiaire et douches.
- Cours des adultes à Saint Vincent les Forts : la salle du Lautaret s'avère trop petite pour un effectif moyen de 25 personnes par séance. Ce cours compte à ce jour 30 adhérentes, dont 10 venant de La Bréole. De plus, le sol de cette salle est glissant, donc dangereux. À remarquer que la salle de St Jean de Montclar nous avait été accordée initialement pour ce cours. Il faudrait en refaire la demande, mais sans grand espoir, car cette salle a été attribuée depuis à la Country.
- Pour le cours séniors du jeudi à Seyne, l'effectif s'avère également trop important (28 personnes au dernier cours). Michèle Popard propose d'animer 2 cours à la suite, avec 1/4 h de pause. Michèle va faire un sondage auprès des adhérentes. Si l'effectif se répartit équitablement entre les 2 cours, la solution pourrait entrer en vigueur à partir du mois de novembre.

- Le cours « enfants » (âgés de 3 à 11 ans) se déroule dans la salle Boulangère de Selonnet. Il se répartit en 3 groupes : 8 petits, 5 moyens et 5 grands. L'effectif sera limité à 10 enfants. Il est noté un besoin en équipement pour les petits. Les animatrices devront préciser ces besoins au bureau.
- Pour le cours séniors à Seyne, la demande de programmation du chauffage devra faire l'objet d'un nouveau courrier adressé à la Marie.
- Il serait judicieux, dans l'avenir, d'inviter les élus à nos AG.

## **V - Renouvellement du bureau : élection du nouveau conseil d'administration**

Pour cette formalité, ce sont les statuts de l'USB générale qui s'appliquent. L'assemblée procède donc au renouvellement du bureau par tiers.

Le nouveau bureau est constitué de :

*Sophie Richaud*  
*Corinne Labeille*  
*Madeleine Médecin*  
*Alice Conca*  
*Alain Nossereau*

L'assemblée remercie la présidente sortante, Ghislaine Payan-Nossereau, pour son assiduité et la qualité du travail accompli.

Après son élection, le nouveau bureau répartit les fonctions comme suit :

Présidente : Sophie Richaud  
 Trésorière : Madeleine Médecin  
 Trésorière adjointe : Alice Conca  
 Secrétaire : Alain Nossereau  
 Secrétaire adjointe : Corinne Labeille

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée vers 19h45.

Les participants sont alors conviés à un apéritif convivial, préparé bénévolement par les adhérentes que le bureau tient à remercier. Les boissons sont offertes par la section.

La Présidente,

Sophie Richaud

Le Secrétaire,

Alain Nossereau